



Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 28 avril 2008
Séance tenue le 28 avril 2008

Résolution: CM08 0294

Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) visant l'affectation du sol, la hauteur et la densité de construction sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel / Tenue d'une consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance ultérieure du conseil d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant l'affectation du sol, la hauteur et la densité de construction sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel, l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

- 1- d'adopter comme projet de règlement P-04-047-62 le « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant l'affectation du sol, la hauteur et la densité de construction sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : M. Richard Bergeron

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement P-04-047-62

Signée électroniquement le 30 avril 2008